



HANDBALL CLUB BRIGNOLAIS

depuis 1968

Dossier d'adhésion Saison 2023/2024

Documents à retourner au club

OU à remplir sur l'appli Ehand :

- ▶ Inscription à l'application Ehand obligatoire,
- ▶ Bordereau d'adhésion,
- ▶ Règlement intérieur signé,
- ▶ Charte du Club signée,
- ▶ Règlement de la cotisation annuelle.

Une fois cela effectué, un lien vers la plateforme HelloAsso vous sera envoyé sur votre mail (attention à vos spams...) pour que vous finalisiez la création de votre licence.

La réception des documents papier sera faite par les membres du bureau ou par l'intermédiaire des coaches lors des premières séances d'entraînement de la saison.

Vous pouvez également rentrer en contact par mail à : secrtaire.hcbcb@gmail.com



HANDBALL CLUB BRIGNOLAIS

depuis 1968

BORDEREAU D'ADHÉSION

Renseignements concernant le pratiquant (à remplir en MAJUSCULES, merci)

Nom de famille :

Prénom :

Né(e) le ___ / ___ / ___ Sexe : Masculin / Féminin

Taille de vêtements : Haut : Bas :

Ville de naissance :

Nationalité :

Adresse complète :

Code postal :

Ville :

Téléphone(s) : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Adresse mail* :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à : le : ___ / ___ / ___

Signature de l'adhérent(e)

Signature des parents ou du responsable légal



**obligatoire et valide, c'est par ce biais que la Fédération finalisera la licence, attention à vos spam !*



HANDBALL CLUB BRIGNOLAIS

depuis 1968

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET AUTORISATIONS

J'adhère au Handball Club Brignolais conformément au statut joueur et/ou dirigeant pour la saison 2023/2024, en prenant acte des articles ci-dessous de notre règlement intérieur. L'adhésion est un engagement moral et financier.

Article 1 : Mon comportement de joueur et/ou dirigeant au sein des installations sportives du siège social, devra être conforme à l'esprit sportif et à l'éthique voulue par le Conseil d'Administration du Club.

Article 2 : Je suis tenu(e) de participer aux entraînements, en fonction de mon activité, et mes contraintes personnelles, scolaires ou professionnelles.

Article 3 : Je me dois d'avertir mon entraîneur de mon absence aux entraînements et aux rencontres du week-end.

Article 4 : J'accepte les conseils et les critiques, pour progresser tout en me faisant plaisir.

Article 5 : Je ferai mon possible pour participer aux animations organisées par le Club ou l'entraîneur.

Article 6 : Si je suis convoqué(e) devant la commission de discipline du Comité, je m'engage à régler la pénalité financière.

Article 7 : En cas d'arrêt des championnats et des entraînements, aucun remboursement de licence ne pourra être fait.

J'autorise* :

- à être transféré, si nécessaire, vers un hôpital par un service d'urgence pour que puisse être pratiquée une hospitalisation et/ou une intervention médicale ou chirurgicale,
- à être sollicité par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage pour un prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle inopiné (*tout refus pourrait entraîner des sanctions disciplinaires de la part de la Fédération*),
- à être photographié et que mon image puisse être utilisée au sein des divers outils de communication du club et de potentiels articles de presse.

NOM et PRÉNOM du pratiquant :

NOM et PRÉNOM du responsable légal (si mineur) :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur le ___ / ___ / ___
et m'engage à le respecter.

Signature de l'adhérent(e)

Signature des parents ou du responsable légal



HANDBALL CLUB BRIGNOLAIS

depuis 1968

CHARTRE DU CLUB

Vous avez choisi de participer par votre inscription ou celle de votre enfant aux activités du HCB Brignolais. Ce club est avant tout une association, c'est-à-dire la réunion de personnes bénévoles poursuivant un même objectif et s'unissant pour l'atteindre.

L'adhésion est un acte volontaire qui implique un engagement à participer et à apporter son concours au fonctionnement et au développement de l'association. Tout adhérent peut apporter sa contribution dans un autre rôle que celui de joueur : arbitrage, encadrement, table de marque, travail dans les différentes commissions, recherche de nouveaux sponsors et aide lors des diverses manifestations.

L'association de handball est gérée par une équipe de bénévoles qui ne demande qu'à être renforcée. Le club a besoin de bénévoles pour poursuivre son développement. Toutes les compétences sont les bienvenues pour aider les dirigeants à organiser les entraînements, les matches, les tournois, le lavage des maillots, assurer la promotion du club, la recherche de partenaires...

Entraînements, compétitions et vie associative :

Chaque joueur ou dirigeant doit être à jour de sa cotisation pour être licencié au sein du club et pouvoir participer aux entraînements, aux compétitions et à la vie du club.

1 – L'esprit sportif

- ▶ Je respecte les règles du jeu.
- ▶ J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.
- ▶ Je démontre un esprit d'équipe par une collaboration franche avec les coéquipiers et les entraîneurs.
- ▶ Je me mesure à un adversaire dans l'équité.
- ▶ Je refuse de gagner par des moyens illégaux et par tricherie.
- ▶ J'accepte les erreurs de mes coéquipiers.
- ▶ Je m'engage à venir aux entraînements et aux compétitions dans un état compatible avec la réalisation de performances satisfaisantes (*hydratation et alimentation adaptés, non alcoolisé, etc.*).

2 – Le respect

- ▶ Je considère un adversaire sportif comme indispensable pour jouer et non comme un ennemi.
- ▶ J'agis en tout temps avec courtoisie envers les entraîneurs, les officiels, les arbitres, les coéquipiers, les adversaires et les spectateurs.
- ▶ J'utilise un langage précis sans injure.
- ▶ Je vais au bout de mon engagement envers mes coéquipiers, mon entraîneur et mon équipe.
- ▶ Je m'engage à être à l'heure aux entraînements et aux rendez-vous de matches, à prévenir mon entraîneur pour un retard éventuel ou une absence.
- ▶ Je suis en tenue de sport lors des entraînements.
- ▶ Je respecte le matériel et les installations mis à ma disposition.

3 – La dignité

- ▶ Je conserve en tout temps la maîtrise de mes gestes et de mes paroles.
- ▶ J'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire.
- ▶ J'accepte la défaite en étant satisfait de l'effort accompli dans les limites de mes capacités et en reconnaissant également le bon travail accompli par l'adversaire.

4 – Le plaisir

- ▶ Je joue pour m'amuser.
- ▶ Je considère le dépassement personnel plus important que l'obtention d'une médaille ou d'un trophée.

5 – L'honneur

- ▶ Je représente aussi mon équipe, mon association sportive et ma ville.
- ▶ Je véhicule les valeurs de mon sport par chacun de mes comportements. Je suis l'ambassadeur des valeurs du handball.
- ▶ Je reconnais que je suis un exemple pour les jeunes du club et agis en conséquence, sur le terrain et dans la vie du club.
- ▶ Je m'engage à m'investir dans au moins une des actions suivantes pour participer à la vie du club : tenir la table de marque, participer à au moins une session d'initiation à l'arbitrage, aider aux tournois, venir supporter les autres équipes.

Toute contravention à la présente charte entraîne la possibilité pour le club de décider d'un avertissement, de l'interruption temporaire ou définitive de s'entraîner ou de jouer, après avoir entendu l'adhérent concerné ou son représentant légal pour les mineurs.

Cartons rouges : Toute personne membre du club ayant eu une convocation en commission de discipline devra régler toutes les pénalités financières en conséquence de son comportement (*insulte, acte antisportif, violence, etc.*).

Avis aux parents

- ▣ Les enfants ne dépendent de leur entraîneur que pour la durée de leurs entraînements et leurs matches.
- ▣ Les parents sont également un élément fondamental du club, ils assurent le bon fonctionnement de la vie quotidienne en permettant à leur(s) enfant(s) de venir pratiquer le handball le plus régulièrement possible tout en respectant les horaires.
- ▣ La pratique du handball doit être une source de plaisir pour chaque licencié. Il leur est donc demandé de respecter le travail de l'entraîneur, de le laisser œuvrer pendant les entraînements et les matches. Cela n'empêche pas les débats et les discussions en dehors du terrain dans la plus grande courtoisie.
- ▣ Afin d'organiser au mieux les déplacements lors des matches à l'extérieur nous comptons sur leur participation pour accompagner les joueurs et donc d'aider l'entraîneur et les dirigeants.
- ▣ Il est important de féliciter et d'encourager les enfants mais il faut respecter l'équipe et l'encadrement adverse ainsi que les officiels du match.

NOM et PRÉNOM du pratiquant :

NOM et PRÉNOM du responsable légal (si mineur) :

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte du club le ___ / ___ / ___
et m'engage à la respecter.

Signature de l'adhérent(e)

Signature des parents ou du responsable légal



HANDBALL CLUB BRIGNOLAIS

depuis 1968

TARIFS DE LA COTISATION ANNUELLE Saison 2023 / 2024

CATÉGORIES	ANNÉES DE NAISSANCE CORRESPONDANTES	TARIFS
Baby Hand	2018 – 2019 – 2020	95,00 €
École de Hand	2015* – 2016 - 2017	125,00 €
U 11	2013* – 2014 – 2015*	135,00 €
U 13	2011* – 2012 – 2013*	155,00 €
U 15	2009* – 2010 – 2011*	170,00 €
U 17	2007* – 2008 – 2009*	180,00 €
Seniors	2006 et avant	200,00 €
Loisirs	2006 et avant	100,00 €
HandFit	2007 et avant	100,00 €
Dirigeants	2005 et avant	75,00 €

* les années "à cheval" dépendront, pour chaque adhérent, de leur nombre d'années de handball et du niveau / associé, pour que chacun puisse évoluer dans la catégorie qui convient le mieux pour sa progression !

Des réductions pour les familles sont mises en place :

- ▶ 2 licenciés de la même famille = 5% de réduction sur le total du prix des licences
- ▶ 3 licenciés de la même famille = 10% de réduction sur le total du prix des licences
- ▶ 4 licenciés de la même famille = 15% de réduction sur le total du prix des licences
- ▶ 5 licenciés et + de la même famille = 20% de réduction sur le total du prix des licences

Exemple : 1 enfant licencié en BabyHand + 1 enfant licencié en U 13 + 1 parent licencié en Séniors
= (95 euros + 155 euros + 200 euros) x 90 % = 405,00 € au lieu de 450,00 €

Montants pour une mutation : 134,00€ pour les 13/16 ans ; 194,00€ pour les +16 ans

Règlements possibles :

- ▶ Sur HelloAsso (à privilégier),
- ▶ Par chèque à l'ordre du HBCB (en une fois, ou en 3 chèques répartis sur les mois de septembre/octobre/novembre ou sur les mois d'octobre/novembre/décembre),
- ▶ En espèce (l'appoint est apprécié),
- ▶ Par un virement bancaire (en un seul virement obligatoire).



HANDBALL CLUB BRIGNOLAIS

depuis 1968

CHARTRE DU SUPPORTER

LES DÉCISIONS DE L'ARBITRE,
MÊME SÉVÈRES, TU ACCEPTERAS !

AVEC LES SUPPORTERS ADVERSES,
POLI ET SIMPLE, TU RESTERAS !

PROVOCATIONS ET VIOLENCE,
TU REJETTERAS !

LES BONNES ACTIONS DES DEUX ÉQUIPES,
TU APPLAUDIRAS !

SI TON ÉQUIPE PERD,
MALGRÉ TOUT, TU LA SOUTIENDRAS !

LORS DU MATCH, L'ESPRIT SPORTIF,
TU GARDERAS !

LES JOUEURS DES DEUX ÉQUIPES,
TU RESPECTERAS !

LES SIFFLETS, LES INSULTES,
TU ÉVITERAS !

EXEMPLAIRE ET TOLÉRANT, AVANT, PENDANT
ET APRÈS LE MATCH, TU SERAS !

AVEC CE BON COMPORTEMENT,
LA FIERTÉ DE TON ÉQUIPE, TU FERAS !